

28 juin 1885

Commission

relative à la protection des noms
commerciaux et à l'usurpation des
médailles et récompenses industrielles
honorifiques.

ÉTIE
Ave de la
N°
VERSAILLES

Membres de la Commission

- 1^{er} Bureau M. Salneuve
- 2^{eme} — — — — — Maichat ~~Adichire~~ Farris
- 3^{eme} — — — — — Moassé
- 4^{eme} — — — — — Eymard Duvernay
- 5^{eme} — — — — — ~~Locherbonniot~~
Cuvier ~~Gridaire~~ Dufournel
- 6^{eme} — — — — — Bojerian
- 7^{eme} — — — — — Roger-Morvaise
- 8^{eme} — — — — — Leblond
- 9^{eme} — — — — — ~~Delavigne~~ Dietz-Mennin

^
Séance du 28 Juin 1879

La Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Agézin, relative à la protection des noms commerciaux, et à l'émission des médailles et récompenses industrielles honorifiques, s'est réunie à Paris, le 1^{er} /4.

Étaient présents: M. M. Salmeuse, Michal-Ladichère, Massé, Cunin-Gridaine, Rogerian, Roger-Moraviaire, Dubouche, Leblond.

M. Cunin-Gridaine prend place au fauteuil, comme président d'âge; en la même qualité, M. Rogerian l'assiste comme secrétaire, en la même qualité.

Ils sont, à l'unanimité, maintenus dans leurs fonctions.

Chacun des membres présents rend compte des observations qui ont été échangées dans son bureau; aucune opposition ne s'est produite contre la proposition; mais le désir a été manifesté qu'une enquête fût ouverte, à l'exception de ce qui s'est fait pour la proposition de loi relative aux dessins et aux modèles industriels.

M. Rogerian dit que l'Administration a été au devant de ce désir, et que l'enquête a été ouverte dès le 22 courant, par les soins du Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Dans cette situation, la Commission décide qu'une lettre de remerciement sera adressée par son Président à M. le Ministre, et elle ajourne ses travaux jusqu'à l'achèvement de cette enquête.

La séance est levée à 1^h 3/4.

Le Président
Le Secrétaire
Cunin-Gridaine Rogerian

V

Séance du 11 Décembre 1879

Étaient présents : M. M. Salneuve, Michal Lévêque, Massé, Bojérian, Leblond, Delacroix.

+ M. Roger Merveille, M. Cunin-Gridaire se trouve, pour cause de santé, dans un état dans lequel il est impossible momentanément de prendre part aux travaux de la Commission. M. Leblond remplit les fonctions de Président.

M. Bojérian expose que, conformément à la décision prise par la Commission, dans sa séance du 28 Juin, une enquête générale a été ouverte, par les soins du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, sur la proposition de lui soumettre ~~un~~ à l'examen de la Commission.

Dans les tribunaux civils et de commerce de France et d'Algérie, toutes les cours et la Cour de Cassation, les Chambres de Commerce, les Chambres consultatives des arts et manufactures, les sociétés industrielles ont été interrogées; sur 750 à 800 réponses attendues, près de 300 sont actuellement parvenues au Ministère.

Il est indispensable que ces réponses soient résumées, et analysées dans un travail spécial, qui servirait de base aux discussions de la Commission.

~~Mais~~ C'est un travail considérable, qui ne saurait être imposé à l'un des membres de la Commission.

Un travail de ce genre a été fait à l'occasion de la proposition de loi relative aux dessins et aux modèles industriels; il a été publié parmi les annexes du rapport.

Ce travail a été fait par un ~~collaborateur~~ rédacteur du Ministère du Commerce, qui a bien voulu fournir sa collaboration gratuite au Rapporteur de cette Proposition.

Ne serait-il pas convenable, pour ce nouveau travail de recourir au même collaborateur, sauf à lui allouer une rémunération pour cette collaboration?

Ne serait-il pas convenable aussi de l'attacher comme secrétaire spécial à la Commission? Car il est vraisemblable que les procès-verbaux de ses séances seront, comme ceux de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi dont il vient d'être parlé, jugés dignes de la publicité.

Les idées sont adoptées par l'unanimité des membres de la Commission.

M. Bojerian

M. Bojerian fait connaître le nom de ce collaborateur; c'est M. Albert Grodet. Il est chargé de se mettre en rapport avec le questeur pour arriver à la mise à exécution des décisions de la Commission.

La séance commence à 1 heure 1/2, et finit à 2 heures.

Le Président
L. Leroy

Le Secrétaire
J. Bojerian

Séance du 9 juin 1881

Étaient présents M. M. J. Bojerian, Delacroix, Dufournel, Lymard-Duvernoy, Leblond, Mané et Sabreuve.

La séance est ouverte à 1 heure.

M. J. Bojerian fait remarquer que M. Dufournel a été nommé membre de la Commission en remplacement de M. Cunin-Gridaine. Il donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 décembre 1879. Il informe ensuite ses collègues qu'en exécution de la décision de la Commission nommant M. Albert Grodet secrétaire-adjoint, il s'est mis en rapport avec le questeur, afin de faire déterminer le chiffre de l'allocation qui serait donnée à M. Grodet. Il ajoute qu'à la suite d'une communication adressée par lui à M. Doucet de Vignes, ^{Marsalle} le questeur lui a répondu que ses collègues s'étaient décidés qu'une indemnité de 200 fr. serait accordée à M. Albert Grodet, savoir 100 fr. pour le résumé de l'enquête et 100 fr. pour la rédaction des procès-verbaux.

M. J. Bojerian présente à la Commission le résumé de l'enquête. Le nombre des réponses, fournit-il, s'est élevé à 616, dont 6 défavorables, 18 chances de

4
commerce, 19 chambres consultatives des arts et manufactures, 2 sociétés industrielles, 96 tribunaux civils, 30 tribunaux de commerce, 1 cour d'appel ont donné leur entière adhésion à la proposition de loi. D'autre part, 43 chambres de commerce, 25 chambres consultatives, 9 sociétés industrielles, 210 tribunaux civils, 74 tribunaux de commerce, 87 cours d'appel et la cour de cassation ont été d'avis que la proposition de loi était ~~utile~~ et qu'il était digne de la modification qu'il convenait d'y apporter.

Dans cette situation, dit M. J. Bogheas, la Commission doit tout d'abord statuer sur la question préjudicielle de savoir si elle donnera suite ~~quelconque~~ à la proposition de loi. En second lieu, si elle pense qu'il convient de discuter les différents articles de la proposition, elle aura à examiner s'il ne vrait point nécessaire d'imprimer le résumé de l'enquête.

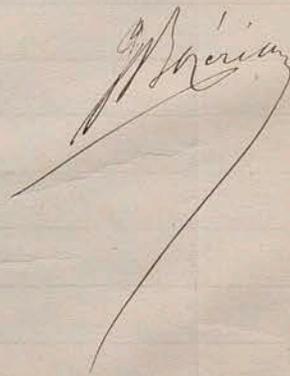
La Commission décide qu'il y a lieu de donner suite à la proposition de l'honorable M. J. Bogheas. Elle vote, en outre, l'impression du résumé.

Un membre fait remarquer que, par suite du décès de Louis Guindanis, la Commission se trouve n'avoir plus de président. M. Leblond est nommé président à l'unanimité.

La séance est levée à quatre heures et quart.

Le Président

Le secrétaire-adjoint
Albert Prost



5

Séance du 17 décembre 1881

Étaient présent : M. L. J. Bozériain,
Delacour, Mané et Roger Marvaux.

La séance est ouverte à une heure.

M. J. Bozériain rappelle aux membres de la commission qu'ils ont reçu le résumé imprimé de l'enquête à laquelle a été soumise la proposition de loi.

Ce document ayant une certaine étendue, il a pensé qu'il était utile de le résumer à son tour, afin de pouvoir donner une forme concise et, par suite, plus saisissante à l'opinion d'ensemble qui ont été exprimés au cours de l'enquête.

Il indique comment a été fait ce résumé nouveau.

M. Roger Marvaux dit que la rédaction du second résumé est une chose excellente; qu'il contiendra un canevas indispensable pour la discussion. Il propose l'impression.

M. J. Bozériain que c'est tout justement aux fins de l'obtenir qu'il avait convoqué la commission.

L'impression est votée.

M. J. Bozériain demande qu'une allocation de 500 francs soit accordée au secrétaire adjoint pour le nouveau travail qu'il va lui faire - Adopté.

La séance est levée à 1 heure 1/2.

Le Président

Le secrétaire adjoint

Albert Grodet

J. Bozériain

Séance du 6 février 1885

Sont présents M. M. Salmon, Paris, (remplacé membre de la Commission par le 2^{ème} Bureau, en remplacement de M. Michel-Lodigien) Massé, Eymard-Duverney, Lecherbonnier et Bozerian

M. Bozerian est élu président de la Commission (en remplacement de M. Cuny-Gudin).

M. Paris est nommé Secrétaire. M. Bozerian fait connaître les raisons de son vote qui l'ont empêché d'accepter la charge de la Commission chargée de l'examen des propositions faites dans le but de son institution.

La Commission s'ajourne jusqu'au jour prochain où les membres auront pu prendre connaissance, Commission des Résolutions de l'Enquête à laquelle le rapport de M. Paris a été soumis.

Le Secrétaire

Le Président

Paris

J. Salmon

Séance du 27 février 1885.

Sont présents M. M. Bozerian, président, Eymard Duverney, Dietz-Monin, Massé et Lecherbonnier.

M. Lecherbonnier est chargé, en l'absence de M. Paris, des fonctions de Secrétaire.

M. Paris s'est fait excuser.

M. le président ouvre la séance. Il pose à la Commission

la question de savoir si, comme l'a demandé certaines chambres ou sociétés de commerce, il y a lieu de faire deux projets de loi distincts, ~~celui~~ l'un concernant la protection du nom commercial, et l'autre relatif à l'usurpation des médailles et récompenses honorifiques, et s'il n'est pas nécessaire de commencer par le dernier, qui offre moins de difficultés.

La Commission se prononce pour l'affirmative.

M. le président lit successivement les divers articles du projet de loi, diverses observations sont échangées entre les ~~divers~~ membres de la Commission. Sur l'article 1^{er}, deux questions sont posées par M. Dietz Monin. Elles sont résolues définitivement à la prochaine séance. Cet article et réserve les autres articles sont adoptés.

Le Secrétaire

Le Président

A Lecherbonny

J. Bérurier

Séance du 3 mars.

Sont présents MM. Bérurier, Président, Leblond, Esnard, Dubouey, Dietz Monin, Wast, L. Charbonnier, après discussion, l'art. 1^{er} est adopté, et le projet est adopté. M. Bérurier donne lecture de son rapport. Il est approuvé à l'unanimité et est discuté par le Bureau du Sénat en sa séance du 4 mars.

Le Secrétaire

Le Président

Séance du 4 mars

Sont présents MM. Bérurier, président, M. Dietz Monin, Wast, L. Charbonnier, Dubouey, Esnard et le Commissaire. Entend les observations de M. Wast et de M. Dubouey.

La Bié